

Que Faire



A L'atelier

 Visite des hausses stockées en automne.
Les préparer pour la prochaine récolte







A L'atelier



- Poursuivre la remise en état du matériel. (cadres, ruches, ruchettes etc...)
- Préparer les premiers travaux et manipulations de printemps comme :
 - le nettoyage, la désinfection des plateaux couvrecadres et planchers
 - gratter, désinfecter les cadres de hausses et de corps, les filer, qu'ils soient prêts à recevoir une cire.



Pour le bois : Passage au chalumeau

Pour le plastique :

Bain dans un bac d'eau chaude de lessive de soude Puis passage au karcher



- Vérifier la consommation du candi par les abeilles
 - ► Renourrir les ruches qui en ont besoin



Déplacer les ruches

Possibilité, après une période de froid (8 jours) de déplacer de quelques mètres les ruches.

Agir en douceur, sans choc, pour ne pas désagréger la grappe.



- Continuer les visites régulières, vérifier que rien ne perturbe la tranquillité des abeilles
- Terminer le nettoyage des abords
- Préparer les supports pour de nouvelles ruches
- ► En cas d'absence de point d'eau à proximité du rucher, mettre en place des abreuvoirs. Ils seront opérationnels pour mars afin que les abeilles prennent l'habitude d'y aller et transmettent cette habitude
- Observer, lors d'une belle journée, l'activité des abeilles au trou de vol. Il y a peut-être une rentrée de pollen.



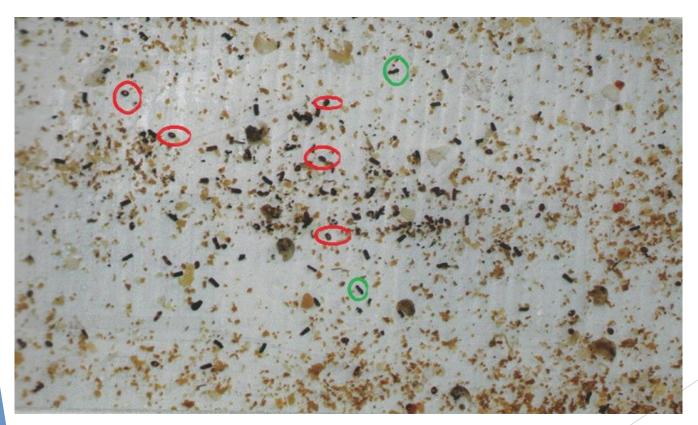


 Surveiller l'état, le développement des colonies par la mise en place ponctuelle de langes graissés (48 heures) sous plancher grillagé ou sur plancher plein



Fins débris de cire abondants : tout va bien. La colonie se développe.

- Vérifier la présence de varroas phorétiques.
 - ► Chute naturelle trop importante = traitement de printemps



varroas et crottes de fausse teigne

Le registre d'élevage

Mettre à jour son registre d'élevage

Document obligatoire pour la cession de miel à titre gracieux ou onéreux. Il est à conserver 5 ans minimum.

On y trouve:

- Les renseignements sur l'apiculteur (coordonnées, NAPI, etc...)
- Les renseignements sur le rucher : lieu, colonies, traitements sanitaires, intervention véto ou TSA
- Certains documents :
 - récépissé de déclaration de ruches,
 - factures d'achat médicaments,
 - ordonnances délivrées



Le cahier de rucher

- On complète et on consulte son cahier de rucher.
- On y retrouve les observations relevées lors des visites pour chaque colonie
 - état du couvain,
 - reine marquée,
 - comportement,
 - production etc...
- ► Très utile pour se rappeler de ce qui a été fait et prévoir ce qui est à faire